

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 MARS 2016 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

M. PITANCE

42^A.- URBANISME - Plan d'action visant à relever et régulariser les infractions urbanistiques relatives au placement d'antennes paraboliques - Point inscrit à la demande de M. BREUWER, Conseiller communal.